

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *division plans ; bureau organisation – réglementation – administration.*

INSTRUCTION N° 206/DEF/EMM/PL/ORA modifiant l'instruction 362/DEF/EMM/PL/ORA du 13 août 2001 (BOC, p. 4485 ; BOEM 113) relative à l'organisation des commandements de la marine et de l'aéronautique navale outre-mer et à l'étranger.

Du 14 avril 2006.

NOR D E F B 0 6 5 0 6 6 9 J

Précédent modificatif :

23 février 2006 (BOC/PP 13, 2006, texte 23).

Mot(s) clef(s) : COMMANDEMENT — ORGANISATION — MARINE

Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP, 2006, texte 15.

L'instruction 362/DEF/EMM/PL/ORA du 13 août 2001 est modifiée comme suit :

Dans le préambule, première ligne :

Au lieu de : « Des officiers de marine... »

Lire : « Des officiers de la marine... »

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le vice-amiral d'escadre, major général de la marine,

Pierre-François FORISSIER.

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction logistique ; bureau combustibles.*

ERRATUM à l'instruction n° 252/DEF/DCCM/LOG/COMB du 3 novembre 2005 (BOC, p. 8587 ; BOEM 572) relative au contrôle de qualité des produits pétroliers stockés et distribués par les services de commissariat de la marine.

Du 27 avril 2006.

NOR D E F B 0 5 5 2 9 8 3 Z

Mot(s) clef(s) : QUALITE — PRODUIT PETROLIER

Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP, 2006, texte 16.

Point 4.1.2. troisième alinéa.

Au lieu de :

« Contrôle type F 2 ».

Lire :

« Contrôle type B 2 ».